



Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon

**10 ans de collaboration
commune ! 2014-2024**



Carte d'identité



Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon

Création : 1er janvier 2014

Siège : 4 bis rue des écoles à Messigny-et-Vantoux (21380)

Nature juridique : Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre

25 Nombre de communes

Superficie
447 km²

Nombre d'habitants
7 146

Edito

Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon, un bilan, un avenir

Dix années se sont écoulées depuis la naissance de notre Communauté de Communes, une aventure collective qui a su fédérer nos territoires, renforcer notre solidarité et porter des projets d'envergure. Dix années d'efforts, d'innovations et de défis relevés ensemble, qui marquent aujourd'hui une étape importante dans l'histoire de notre intercommunalité.

Et c'est avec fierté que nous constatons aujourd'hui les résultats obtenus...

- Les projets de développement économique avec la commercialisation de la ZAE de Cestres qui voit émerger des entreprises pour plus d'attractivité économique
- Les initiatives en faveur de l'environnement marquées par l'installation du premier Parc Eolien de Côte d'Or qui connaîtra prochainement un souffle nouveau, la création de chaufferies bois destinées à nos équipements publics intercommunaux mais également communaux.
- Les infrastructures de l'enfance et la petite enfance, avec 3 projets marquants pour notre territoire : la construction du pôle périscolaire intercommunal à Savigny-le-Sec, la construction d'une micro-crèche intercommunale à Messigny-et-Vantoux ainsi qu'une future micro-crèche intercommunale située à Darois.
- Une politique de mobilité innovante avec la mise en place de Rezo Pouce.
- La création de la France Services Côte d'Or, véritable vitrine de services publics de notre territoire, reconnue et plébiscitée par les administrés

Les actions économiques, sociales, culturelles ainsi que les réalisations portées par notre collectivité sont autant de témoignages concrets de ce que nous avons accompli ensemble. Au fil des ans, notre communauté s'est affirmée comme un acteur incontournable du développement local. En favorisant les synergies entre nos communes, nous avons su mutualiser nos ressources et optimiser nos moyens. Cela a permis de dynamiser notre économie locale, d'améliorer la qualité de vie de nos habitants et de renforcer le sentiment d'appartenance à un territoire commun. Mais ces dix ans ne sont pas seulement l'occasion de célébrer le chemin parcouru. Ils sont aussi une invitation à se projeter vers l'avenir, à envisager de nouveaux défis et à continuer à innover pour répondre aux besoins d'un monde en constante évolution. Notre communauté doit être à la hauteur des attentes des citoyens, dans un contexte où les exigences en matière de transition écolo-

gique, de développement durable et de cohésion sociale se font plus pressantes. Ce dixième anniversaire est donc un moment de réflexion et de mobilisation. C'est le moment de se rappeler que notre force réside dans notre capacité à travailler ensemble, à unir nos différences pour construire un avenir commun. Nous avons prouvé ces dix dernières années que la coopération entre nos communes n'est pas seulement une nécessité, mais une réelle source de dynamisme et de progrès. Ensemble, continuons à faire vivre cette ambition collective. Préparons les dix prochaines années pour un territoire qui évolue, s'adapte et grandit avec nous tous.

Catherine Louis,
Présidente de la
Communauté de
Communes



Le bureau



Présidente,
Catherine Louis



1^{er} Vice-Président
Bénigne Colson
Président de la
commission finances



2^{ème} Vice-Présidente
Françoise Gay
Présidente de la
commission mobilité,
aménagement du
territoire



3^{ème} Vice-Président
Fabien Cordier
Président de la
commission environ-
nement, filière bois
énergie



4^{ème} Vice-Présidente
Catherine Burille
Présidente de la
commission enfance-
Jeunesse, action
sociale



5^{ème} Vice-Présidente
Nathalie Bard
Présidente de la
commission Tourisme,
communication



6^{ème} Vice-Président
Brunon Mousseron
Président de la
commission res-
sources humaines,
moyens généraux



7^{ème} Vice-Président
Jean-Michel Staiger
Président de la
commission dévelop-
pement économique

Les délégués communautaires

Bligny-le-Sec

Jean-Charles BAUDION

Champagny

Daniel PETEUIL

Chanceaux

Vincent PIERROT

Curtil-Saint-Seine

Yann VAXILLAIRE

Darois

Pascal MINARD

Bruno MOUSSERON

Etaules

Jean-René ESTIVALET

Francheville

Gilles DUTHU

Frénois

Bénigne COLSON

Lamargelle

Gilles SAULGEOT

Léry

Catherine BURILLE

Messigny-et-Vantoux

Françoise GAY

Serge MOUCHON

Isabelle RISSO

Jean-Michel BUGEON

Pierre-Olivier ROUX

Sylvie ZACCAGNINO

Virginie MARIAGE

Vincent LEPRETRE

Agnès DIEUDONNE

Panges

Christophe DEQUESNE

Pellerey

Nicolas BOUCHEROT

Poiseul-la-Grange

Pascal THEIS

Poncey-sur-l'IGNON

Eliane LEPINE

Prenois

Nathalie BARD

Catherine LARCAT

Saint-Martin du Mont

Denis MAIRET

Bertrand TORTOCHAUX

Saint-Seine-l'Abbaye

Fabien CORDIER

Daniel MALGRAS

Saussy

Raymond DUMONT

Savigny-le-Sec

Jean-Michel STAIGER

Catherine BENINCA

Joachim PELLICIOLI

Martine SICCARDI

Trouhaut

Cyrille FAUCONET

Turcey

Dominique FEVRET

Val-Suzon

Catherine LOUIS

Vaux-Saules

Patrick BOYON

Villotte-Saint-Seine

Sandra GRAILLOT

Les services administratifs

Direction Générale des Services

Cécilia BOVE

03 80 42 98 95 / c.bove@ccfss.fr

Ressources Humaines/Comptabilité

Stéphanie VAXILLAIRE

03 80 42 98 98 / s.vaxillaire@ccfss.fr

Coordinatrice Enfance/Jeunesse

Radia EL BACHRI

03 80 42 98 97 /

enfancejeunesse.seinesuzon@ccfss.fr

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Angélique LUCOTTE

03 80 42 98 93 / spanc@ccfss.fr

France Services (Saint-Seine-l'Abbaye)

Cartes d'identité et passeports

Corinne BELIAEFF

03 80 35 43 96 / france-services@ccfss.fr

Médiathèque (Saint-Seine-l'Abbaye)

Rue Sonnois

03.80.35.09.51 / mediatheque@ccfss.fr

Direction Générale Adjointe

Chrystelle MITAINE

03 80 42 98 94 / c.mitaine@ccfss.fr

Chargée de coopération CTG

Éléonore MEYER

03 80 42 98 99 / e.meyer@ccfss.fr

Tourisme/communication

Angélique LUCOTTE

03 80 42 98 96 / a.lucotte@ccfss.fr

Office de Tourisme (Saint-Seine-l'Abbaye)

Poste intercommunale

Aurélie MENELOT

03 80 35 00 44 / tourisme@ccfss.fr

Bibliothèque (Savigny-le-Sec)

2 Rue d'Amont

03.80.35.56.48 / espace.savinus@orange.fr

Standard Communauté de Communes

03.80.42.99.00 / ccfss@ccfss.fr

Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne

Direction

Elise BOURGUEIL

03 80 85 55 27 / ebourgueil@pays-seine-et-tilles.fr

Chargée de mission

Contrat Local de Santé

Aline PERNELLE

03 80 85 50 61

apernelle@pays-seine-et-tilles.fr

Chargée de mission LEADER

En cours de recrutement

03 80 85 50 65

leader@pays-seine-et-tilles.fr

**Chargé de la planification
et urbanisme durable**

Jimmy MACQUET

climat@pays-seine-et-tilles.fr

Animatrice Natura 2000

Mathilde POISSENOT

03.80.35.22.75

natura2000@pays-seine-et-tilles.fr

Animation Charte Forestière de Territoire

Léa MINARD

03.80.35.22.75

charteforestiere@pays-seine-et-tilles.fr

**Animatrice Contrat Local
d'Éducation Artistique**

Lucille VOILLEQUIN

03.80.85.50.60

culture@pays-seine-et-tilles.fr

Les services Enfance-Jeunesse



Pôle à Messigny-et-Vantoux

Responsable : Véronique SKANDIKOVA

Rue du Moulin – 21380 Messigny-et-Vantoux

03.80.35.44.39 / 0768.04.48.35

enfancejeunessemessigny@ccfss.fr

Accueil les mercredis des enfants de Messigny-et-Vantoux et Savigny-le-Sec et pour l'ALSH pendant les petites et les grandes vacances, accueil des enfants de Messigny-et-Vantoux et Savigny-le-Sec scolarisés en élémentaire



Pôle des Tasselots

Responsable : Angélique MOLLARD

5 rue du Four – 21440 Bligny-le-Sec

03.80.35.09.88 / 0768.96.17.38

enfancejeunessesasselots@ccfss.fr

Angélique MOLLARD est responsable du périscolaire, des mercredis et de l'ALSH la dernière semaine d'août. En juillet, la responsable de l'ALSH est Nadine PIERROT

Accueil périscolaire

Les sites périscolaires sont ouverts les jours de classe :

- le matin de 7h30 jusqu'à l'heure de classe
- le midi en fonction des horaires de classe
- le soir de la sortie de classe à 18h30

Accueil des mercredis

Les horaires de l'accueil des mercredis sont :

- de 7h30 à 9h : Arrivées échelonnées
- de 9h à 17h : Activités
- de 17h à 18h30 : Départs échelonnés



✓ péricolaire

Pôle de l'Ignon

Responsable : **Christelle LAMBLET**

21440 Lamargelle

03.80.35.16.73 / 07.82.41.90.35

enfancejeunesseignon@ccfss.fr



✓ péricolaire

✓ mercredis

✓ extra-scolaire

Pôle à Darois

Responsable : **Nadine PIERROT**

Rue de la Mare – 21121 Darois

03.80.35.62.05 / 07.49.76.11.89

enfancejeunessedarois@ccfss.fr

Géraldine SAUCE est responsable des mercredis et de l'ALSH pendant les petites et les grandes vacances



✓ péricolaire

✓ extra-scolaire

Pôle à Savigny-le-Sec

Responsable : **Delphine GUYOT**

Rue le Clos de la Mare – 21380 Savigny-le-Sec

03.80.35.22.51 / 07.49.93.35.73

enfancejeunessesavigny@ccfss.fr

Accueil pour l'ALSH pendant les petites et les grandes vacances des enfants de Messigny-et-Vantoux et Savigny-le-Sec scolarisés en maternelle

Inscription auprès
du responsable
de site ou sur
l'espace famille



<https://espacefamille.aiga.fr/11700226>



Accueil extra-scolaire

L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) accueille les enfants à partir de 3 ans révolus et scolarisés, jusqu'à 11 ans.

Les horaires sont les suivants :

- de 7h30 à 9h : Arrivées échelonnées
- de 9h à 17h : Activités
- de 17h à 18h30 : Départs échelonnés

Accueil la première semaine pendant les petites vacances (sauf Noël) et 4 semaines en été (3 semaines en juillet et une semaine en août). Inscription toute l'année sur place à l'accueil du centre de loisirs ou sur l'espace famille

Enfance-Jeunesse

Construction du pôle périscolaire à Savigny-le-Sec

Depuis la rentrée de septembre 2022, une structure d'accueil flambant neuve est mise à disposition des enfants du secteur.

Ce bâtiment de 260 m² répond aux normes sur la réglementation thermique de 2021. De plus, les zones d'activités et les zones ouvertes sont traitées acoustiquement. Une centaine d'enfants y est accueillie.

Les élèves scolarisés à Savigny-le-Sec et à Epagny sont accueillis le matin, le midi et le soir. Le site est également ouvert pour l'ALSH des maternelles des périscolaires de Messigny-et-Vantoux et Savigny-le-Sec.



En chiffres

Le bâtiment a été construit sur un terrain cédé gracieusement par la commune de Savigny-le-Sec. Le coût total de l'opération s'élève à **740 705 € HT**. La collectivité a pu bénéficier de subventions dont :

- **183 685 €** de l'État au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux),
- **250 000 €** du Conseil Départemental de la Côte-d'Or
- **118 475 €** de la Région Bourgogne-Franche-Comté

Par ailleurs, la CAF (Caisse d'allocations familiales), dans le cadre de cette opération, a alloué une aide à l'achat de mobilier de **35 354 €**.



Extension du pôle périscolaire à Darois

Compte-tenu de l'augmentation des effectifs, il a fallu envisager des aménagements raisonnables au sein de la structure existante pour accueillir les enfants dans de meilleures conditions. La commune a cédé à titre gratuit à la CCFSS le terrain permettant cette extension. Un bâtiment en structure modulaire a été ajouté à la structure déjà existante.

Ce bâtiment s'inscrit pleinement dans l'environnement paysager du village et répond aux attentes des parents et à l'accueil des nombreux enfants. Les conditions de travail des agents ont été optimisées par des espaces également adaptés aux besoins des jeunes.

En chiffres

Le coût des travaux s'élève à :
454 810 € HT.

La collectivité a pu bénéficier des aides suivantes :

- la CAF pour **150 000 €** dans le cadre des fonds locaux,
- L'Etat (DETR) pour **132 710 €**,
- le Conseil Départemental de la Côte d'Or pour **60 000 €** dans le cadre du plan Marshall.

Soit **342 710 €** de subventions et un reste à charge pour la collectivité à hauteur de **112 100 €**.



France Services Côte d'Or

**Un service public au cœur
du territoire à moins de 30
minutes de chez vous**

L'agent France Services vous accompagne quotidiennement dans vos démarches administratives, sur rendez-vous. Un service public gratuit et ouvert à tous.

France Services est un lieu unique qui permet d'accéder à de nombreux partenaires, c'est également un espace avec un poste informatique disponible en libre-service.

En chiffres

797 Rendez-vous
personnalisés

**Dossiers de cartes
d'identité et passeports**
1 175



Agence nationale
des titres sécurisés



Horaires d'accueil :

les démarches administratives s'effectuent sur rendez-vous uniquement

Lundi : 9h-12h / 13h-18h

Mardi : 9h-12h30 / 14h-18h

Mercredi : 9h-12h30 / 14h-18h

Judi : 9h-13h / 14h-17h30

Vendredi : 9h-12h30 / 14h-18h

Samedi : 9h-12h*

**Prise de
rendez-vous
en ligne sur**



<https://app.synbird.com/p/2448>

Contact France Services

03.80.35.43.96

france-services@ccfss.fr

* Espace ouvert uniquement pour les services de la Poste et de l'Office de Tourisme, et possibilité de prise de rendez-vous personnalisé sur un autre jour pour France Services.

Enfance

Micro-crèche « Les libellules du Suzon »

Messigny-et-Vantoux

La CCFSS s'est engagée depuis plusieurs années, en partenariat avec la CAF et les services de la PMI, sur un déploiement de l'offre d'accueil de la petite enfance.

Après différentes études et enquêtes, il est apparu des besoins importants sur le territoire et les élus ont délibéré sur une construction de micro crèche à Messigny-et-Vantoux et sur Darois. Une réflexion est actuellement engagée sur une troisième implantation, secteur de Saint-Seine-l'Abbaye (ancien chef-lieu de canton).

Une micro-crèche accueille des enfants de 3 mois à l'âge de rentrer à l'école. Elle se distingue par sa taille réduite, accueillant un nombre limité d'enfants : ils seront au maximum 12. Cet effectif réduit permettra un accompagnement personnalisé et une attention particulière à chaque enfant. Les professionnels offriront des activités éducatives et sociales adaptées au développement des enfants.

« Les Libellules du Suzon » ouvrira ses portes au 1er trimestre 2025.

Le bâtiment situé dans un environnement calme, sans nuisance sonore et émissions polluantes, se compose : d'une grande salle de vie de 50 m², d'un espace d'accueil, de deux dortoirs, d'une salle de change-sanitaires, d'un bureau de direction, d'une tisanerie pour le personnel, d'une cuisine-biberonnerie aménagée. Une terrasse en sol souple d'une surface de 50 m², protégée d'une pergola bioclimatique, agrémente le bâtiment sur un vaste espace engazonné.



Service culture

Médiathèque à Saint-Seine-l'Abbaye

2000 ouvrages, 550 DVD sont disponibles en prêt.
La médiathèque propose également 1 liseuse et 2
fabriques à histoire Lunii 16 classes sont accueillies
3 fois par an



Médiathèque à Saint-Seine-l'Abbaye

Rue Sonnois 21440 SAINT-SEINE-L'ABBAYE
03 80 35 09 51 / mediatheque@ccfss.fr

Horaires

Mercredi de 14h30 à 18h30,
Judi de 10h à 12h et de 14h à 16h30,
Vendredi de 16h30 à 19h,
Samedi de 9h30 à 12h30

Bibliothèque à Savigny-le-Sec



Plus de 5000 ouvrages sont disponibles
en prêt. La bibliothèque accueille tous les
scolaires régulièrement

Bibliothèque à Savigny-le-Sec

2 rue d'Amont - 21380 SAVIGNY-LE-SEC
03 80 35 56 48 / espace.savinus@orange.fr

Horaires

Mardi de 16h à 18h,
Mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h30,
Samedi de 10h à 12h



Espace Numérique Côte d'Or



Brigitte Duthu



Julie Duthu



Elisabeth Bizouard



Besoin de se familiariser avec les outils informatiques ? Pensez à l'espace numérique !

Situé dans les locaux de la médiathèque à Saint-Seine-l'Abbaye, cet espace dédié au numérique permet aux habitants de se familiariser avec les outils informatiques et d'appréhender les nouvelles technologies grâce à des ateliers collectifs ou individuels.

Médiathèque à Saint-Seine-l'Abbaye

03 80 35 09 51 / mediatheque@ccfss.fr

Espace numérique

(sur rendez-vous)

Mercredi : 14h30-18h30,

Jeudi : 8h30-12h et 13h30-16h30,

Vendredi : 8h30-11h30 et 16h30-19h, **Samedi** : 9h30-12h30



Espace Numérique mobile

Service à disposition des publics « empêchés ». Un ou plusieurs animateurs assurent l'apprentissage et l'usage du numérique à domicile !

Sur rendez-vous

Les mardis ou vendredis de 14h à 16h



Convention Territoriale Globale (CTG)

Eléonore, la Convention Territoriale Globale a fêté son 1er anniversaire le 1er septembre dernier. Quel bilan dressez-vous ?

Eléonore Meyer : La CTG, en lien avec la Caisse d'Allocations Familiales, vise à renforcer l'efficacité et la coordination des actions en direction des habitants du territoire. Suite à un diagnostic territorial, les différents acteurs du territoire ont déterminé des objectifs et des actions dans les domaines de la petite enfance, l'enfance jeunesse, le soutien à la parentalité, l'accès aux droits, la mobilité.

Pouvez vous décliner plus précisément ces actions ?

EM : La petite enfance, l'enfance et la jeunesse sont des axes centraux de cette CTG, et cela s'est traduit par la conduite d'actions concrètes :

- L'extension du pôle périscolaire de Darois a permis de répondre à la demande des familles et d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions. Cela a également permis l'ouverture de la structure durant les petites et grandes vacances scolaires.
- La construction de la micro-crèche « les libellules du Suzon » à Messigny-et-Vantoux Structure permettant l'accueil de 12 enfants de 3 mois à 3 ans.
- Les projets de construction de deux autres micro-crèches ont émergé, une située à Darois, l'autre à Saint-Seine-l'Abbaye.
- Le jardin des émotions avec la mise en place d'un projet à destination des enfants de maternelle sur la gestion des émotions. Apprendre à les connaître, les repérer et les gérer afin de renforcer les compétences psychosociales du jeune enfant.
- Projet « écran en veille, enfant en éveil ». En partenariat avec le Pays Seine et Tilles : sensibiliser les enfants et les parents à la surconsommation des écrans et l'importance d'en avoir une utilisation modérée.
- Projet Education Nutritionnelle pour les enfants de 7 à 10 ans : financé par le Pays Seine et Tilles - 3 interventions d'une diététicienne afin de sensibiliser les enfants à la pyramide alimentaire, la conception d'une assiette équilibrée, la découverte des saveurs et des cinq sens. La découverte des produits locaux et conception d'un quizz- atelier théâtre et mise en place de scénettes pour restitution aux familles.
- Soutien à la scolarité : mise en place sur notre territoire de deux sites pilotes en partenariat avec le dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) de la CAF (Caisse Allocation Familiales). Ce dispositif permet aux enfants de bénéficier d'un appui méthodologique pour les apprentissages scolaires et d'une approche culturelle, artistique et sportive.
- La collectivité a également mis en place une permanence à la maison des adolescents. Un professionnel est présent une fois par mois sur Saint-Seine-l'Abbaye pour accueillir, écouter, accompagner les jeunes et les familles sur des problématiques aussi diverses que variées.



Eléonore MEYER
Chargée de Coopération CTG
03 80 42 98 99 / e.meyer@ccfss.fr

Quels sont les autres publics ciblés par la CTG ?

EM : *les séniors doivent avoir une attention toute particulière, ils sont souvent les « oubliés ». C'est la raison pour laquelle la collectivité a souhaité s'investir en faveur de ce public :*

- *Une action de prévention à destination des personnes de plus de 60 ans autour du sport et de la mémoire : 3 ateliers mémoires, 2 ateliers de sports adaptés – « Comment entretenir sa mémoire et son corps ».*
- *Activ'conduite : possibilité pour les plus de 70 ans de participer à une remise à jour de leurs connaissances du code de la route et de la conduite.*
- *Information sur la vaccination : tester et partager ses connaissances autour de la vaccination pour les 65 ans ou plus.*

L'Humain semble être au cœur de vos missions, comment pouvez-vous encore élargir vos actions ?

EM : *Il est essentiel de permettre à chacun de bénéficier de ce partenariat et la collectivité souhaite accentuer ses efforts en direction de tous, la pluralité des publics fait la richesse de notre territoire :*

- *S'appuyer sur le maillage des Associations est essentiel, la collectivité a signé une convention avec le département pour proposer sur le territoire deux points d'accueil, un à Saint-Seine-l'Abbaye et l'autre à Messigny-et-Vantoux. Accueil permettant aux dirigeants, ou futurs dirigeants d'associations, d'avoir un accompagnement spécifique sur des problématiques particulières, ou simplement avoir des renseignements sur des statuts, des demandes de subventions...*
- *L'action numérique pour les publics empêchés doit encore se développer, la demande est croissante ; les agents de la médiathèque se rendent auprès des publics empêchés du territoire, personnes âgées, femmes enceintes, personnes en situation de handicap entre autres, pour apporter soutien et accompagnement dans le cadre de l'utilisation de l'outil informatique.*
- *Enfin la Présidente de la Communauté de communes a souhaité que les agents de la collectivité, acteur majeur de notre territoire bénéficient de formation « Bien-être au travail ».*

Déchèteries

Horaires d'été

A partir du 1er avril

Francheville

Mercredi de 14h à 17h45

Samedi de 9h à 11h45

Fromenteau

Mercredi de 9h à 11h45

Samedi de 14h à 17h45

Pellerey

Mercredi de 14h à 17h45

Samedi de 9h à 11h45

Prenois

Lundi de 14h à 17h45

Samedi de 14h à 17h45

Savigny-le-Sec

Mardi de 14h à 17h45

Mercredi de 9h à 11h45

Jeudi de 14h à 17h45

Samedi de 14h à 17h45

Horaires d'hiver

A partir du 1er novembre

Francheville

Samedi de 9h à 11h45

Fromenteau

Mercredi de 9h à 11h45

Samedi de 14h à 16h45

Pellerey

Mercredi de 14h à 16h45

Samedi de 9h à 11h45

Prenois

Lundi de 14h à 16h45

Samedi de 14h à 16h45

Savigny-le-Sec

Mardi de 14h à 16h45

Mercredi de 9h à 11h45

Jeudi de 14h à 16h45

Samedi de 14h à 16h45

Ordures ménagères

La Communauté de Communes a transféré cette compétence « Déchets » au SMOM d'Is-sur-Tille.

Syndicat Mixte des Ordures Ménagères (SMOM)

BP 68 - Rue du Triage 21120 Is-sur-Tille

03 80 95 21 10 / communication@smom.fr

www.smom.fr

La gestion des déchets repose sur 3 secteurs :

- le tri sélectif
- les ordures ménagères résiduelles
- les déchèteries

Mobilité : Rézo Pouce

Inscrivez-vous et recevez chez vous votre carte membre et un macaron à placer sur votre véhicule pour indiquer votre appartenance à la communauté Rezo Pouce.

Inscrivez-vous à France Services, en mairie, sur rezopouce.fr ou sur l'espace Pouce de l'application Mobicoop



ZAE de Cestres



ZAE de Cestres
Saint-Martin du Mont



Caserne du SDIS

Le chantier du nouveau centre d'incendie et de secours de Saint-Seine-l'Abbaye est en cours de construction. Un grand projet d'investissement du SDIS 21, impulsé par Hubert Poullot, président du SDIS21, qui devrait voir le jour d'ici le second trimestre 2025.

Au printemps 2025, les sapeurs-pompiers de Saint-Seine-l'Abbaye vont bénéficier de bâtiments neufs et adaptés à leurs besoins pour une meilleure qualité de service.

Cette nouvelle structure sera composée d'un espace de vie de 340 m² avec une salle de formation, des vestiaires/ sanitaires pour l'ensemble des personnels, une remise de 300 m² pour le stockage des véhicules de secours et du matériel, d'une aire de lavage couverte de 104 m² équipée

d'une cuve de récupération d'eau de pluie font notamment parties du projet. L'objectif de ce nouvel équipement est d'améliorer l'efficacité des secours, conserver un service public de qualité et de proximité et pourquoi pas, susciter de nouvelles vocations en incitant les habitants à s'engager en tant que sapeurs-pompiers volontaires. Ces investissements, représentent un montant de 1 650 000€ € TTC et sont supportés en totalité par le Service Départemental d'Incendie et de Secours. Ces investissements sont complétés par l'affectation de nouveaux véhicules. A souligner que le terrain a été mis gracieusement à disposition par la Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon.

10 ans

10 ans, ça se fête !

Le 22 juin dernier, la Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon a fêté ses 10 ans !

Cette journée festive s'est déroulée sous le signe de la convivialité avec un marché de producteurs locaux, la présentation des différents services de la Communauté de Communes et de nombreuses animations pour les enfants.



Ouverture de la journée par l'harmonie des enfants des Sources de la Seine



Inauguration par la Présidente, Catherine Louis. En présence des vice-présidents, maires et conseillers départementaux



Les différents services de la Communauté de Communes étaient présents :

- Médiathèque
- France Services
- Office de Tourisme
- Le service enfance

Et le Pays Seine et Tilles en Bourgogne avec son animation vélo smoothie

Les ateliers hip-hop ont enflammé la piste de danse organisée en intérieur en raison des mauvaises conditions météo



Une quinzaine de producteurs locaux était présente permettant de se restaurer sur place



Le groupe « Mauvaise foi » a animé l'apéritif



Numéros utiles

Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon	03 80 42 99 00
France Services Saint-Seine-l'Abbaye	03 80 35 43 96
Médiathèque	03 80 35 09 51
CNI (Carte Nationale d'Identité) / Passeports Saint-Seine-l'Abbaye	03 80 35 43 96
Fontaine-lès-Dijon	03 80 58 40 80
Conciliateur de Justice Sur rendez-vous	07 70 77 70 05
Office de Tourisme	03 80 35 00 44
Assistante sociale	03 80 63 27 50
Pompiers (appel gratuit)	18
SAMU (appel gratuit)	15
Gendarmerie (appel gratuit)	17
Appel d'urgence européen (appel gratuit)	112
Accueil sans abri (appel gratuit)	115
Allo Enfance maltraitée (appel gratuit)	119

Horaires

d'ouverture

au public de la
Communauté de
Communes

Lundi de 9h à 12h
jeudi de 14h à 17h
vendredi de 9h à 12h

Accueil téléphonique
tous les jours
de 9h à 12h
et de 14h à 17h

Inscription à la newsletter

« **les sorties en
Forêts, Seine et
Suzon** »

Par mail :
tourisme@ccfss.fr



IntraMuros

**Retrouvez les informations communales
et intercommunales sur l'application**

Téléchargez l'application en flashant le QR Code



Le Mag de la Com'com N°4

Publication CCFSS Octobre 2024

Directeur de la publication : Catherine LOUIS

Crédits photo : CCFSS, Conseil Régional, Service Patrimoine et Inventaire, AMT